



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Radio France

Question orale n° 277

Texte de la question

M. Bernard Roman appelle l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir de Radio France Urgences Lille. Radio France Urgences Lille émet depuis le mois de juillet 1995, sur la métropole lilloise, une heure par jour du lundi au vendredi, de 16 heures à 17 heures, sur l'émetteur local ondes moyennes de France Inter. L'émission est également relayée en FM, tous les jours, par Radio Campus, une radio associative. Ce programme s'adresse à un public en proie à de grandes difficultés sociales et tente d'apporter des réponses concrètes à des problèmes bien réels : où dormir pour les personnes sans domicile, des offres d'emploi pour les chômeurs, des formations adaptées pour les jeunes en rupture scolaire, ou encore des adresses de foyers et d'organismes sociaux pour les jeunes mamans sans ressources. Il s'agit donc d'un projet citoyen qui entend jouer un véritable rôle de service public. A destination des habitants des quartiers sensibles, cette station s'intéresse en effet à la métropole lilloise comme à un terroir dont les quartiers seraient des villages. A la fois média et médiateur, elle lutte jour après jour contre l'exclusion, incite à l'action, provoque les rencontres entre habitants et décideurs, s'implique dans la vie des quartiers et crée du lien social.

Malheureusement, ce bilan très positif se heurte à des handicaps certains. En effet, Radio France Urgences n'est pas en mesure aujourd'hui de toucher tous ceux qui ont besoin d'elle. Les ondes moyennes sont très peu écoutées. Il est également très difficile de fidéliser un public avec un programme d'une heure par jour et sans réels moyens promotionnels. En outre, cette station est implantée en centre-ville, alors que son public est avant tout dans les quartiers. Radio Urgences est enfin dans une situation intermédiaire. Elle n'est ni une radio à part entière ni une émission d'une radio particulière. Son accès à un large public reste donc difficile. Cette radio de terrain, conçue comme une radio expérimentale lors de sa création, mérite donc aujourd'hui toute l'attention de Radio France. Pour pérenniser son existence, il apparaît indispensable de revaloriser son budget de fonctionnement, d'augmenter le nombre d'heures de programmes, de revoir les horaires de programmation et enfin de lui donner de véritables moyens de diffusion. Il s'agit par ce soutien de reconnaître l'existence de ce véritable service public, destiné aux personnes en difficulté, et ainsi en cohérence totale avec le projet politique défendu par notre majorité. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre pour permettre à Radio France Urgences d'engager les évolutions nécessaires à son développement.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Roman](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 277

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 1998, page 2890

Réponse publiée le : 22 avril 1998, page 2805

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 avril 1998